

# BULLETIN

DU MOUVEMENT D'ÉDUCATION POPULAIRE ET D'ACTION COMMUNAUTAIRE DU QUÉBEC

NUMÉRO 5

OCTOBRE 1997

## Ah! les tables d'concertation

(sur l'air de Ah! les fraises et les framboises)

### Refrain



Ah! les tables d'concertation CRD, CLD

Croyez-moi les militants On est ben occupés !?!

### Couplets

Harel, Marois, Rochon  
Font des consultations  
Connaître not'opinion  
S'donner validation

Yé temps qu'on s'tienne debout  
Davantage aux aguets  
S'poser les vraies questions  
Pendant qu'yé encore temps

Pendant qu'on s'assit là  
Les réformes font leur ch'min  
L'PQ prend du terrain  
Nous autres on n'avance pas

Rochon, Marois, Harel,  
Ça l'air de discours faux  
Yvargent à grands coups d'pelle  
Dans les programmes sociaux

Not'monde en a plein l'dos  
Des reculs, des coupures  
Y ont rien qu'la peau sué os  
Ça commence à faire dur

### Sommaire

	Page
Nouvelles du PSÉPA/PSAPA	2
Nouvelles du SACA	2
Pour un jour ne plus dire "plus ça change, plus c'est pareil".	3
Des nouvelles de la Coalition sur l'assurance-médicaments.	4-5
Quand les requins ont l'eau à la bouche...	6
L'eau, une préoccupation commune de Montréal à Baie-Comeau	7

L'automne 1997, moment de renouvellement du programme de planification triennal, marquera un temps fort dans le dossier PSÉPA. Le MÉPACQ lancera une campagne importante afin que la ministre Marois accorde aux organismes d'éducation populaire autonome une augmentation de leur maigre financement. Nous rappellerons à la ministre que cette revendication trouve écho dans plusieurs rapports récents, tels ceux du Conseil supérieur de l'éducation et des États généraux sur l'éducation. Votre Table régionale aura en main un cahier résumant les revendications de cette campagne nationale.

Dans le dossier de la reconnaissance, le rapport tant attendu du Chantier sur la formation continue a été déposé

**Paulo Freire (1921 - 1997)** C'est avec grand regret que nous avons appris le décès, le 2 mai dernier, de Paulo Freire. Connu pour sa théorie de la « conscientisation » en éducation, les méthodes et les concepts de Freire ont été très importants dans l'histoire de l'éducation populaire autonome au Québec. Peut-être son décès nous donnera-t-il l'occasion de revoir ses écrits toujours pertinents pour le monde d'aujourd'hui : « *Il n'y a pas de conscientisation s'il n'y a pas de conscience de classe, d'option de classe, s'il n'y a pas d'analyse des structures, s'il n'y a pas d'organisations populaires, de praxis vraiment révolutionnaire.* »

tel que prévu cet été. Nous attendons toujours une réponse de la ministre quant à ses intentions face à la politique de reconnaissance de l'ÉPA. Comme vous vous en souvenez, les organismes nationaux ont déjà produit, au mois d'octobre 96, une première proposition pour la ministre dans ce dossier. Le Chantier sur la formation continue lui a proposé une deuxième piste... La balle est maintenant dans le camp de la Ministre, et nous n'accepterons plus d'attendre le dépôt d'une politique gouvernementale à la fin du printemps 1988 avant de connaître les intentions ministérielles. **Une politique en ÉPA, ça presse.** C'était un engagement électoral de ce gouvernement: qu'il le respecte!

Vincent Greason

## NOUVELLES DU SACA

### Politique de reconnaissance de l'action communautaire autonome

Nous avons pu apprendre, lors de rencontres tenues avec la direction du SACA et le cabinet de Louise Harel, que le SACA s'apprête à déposer au Comité ministériel de développement social, à la fin du mois d'octobre, un nouveau mémoire sur une éventuelle politique de reconnaissance et de financement de l'action communautaire autonome.

Ce mémoire fera suite à « l'État de situation » (des différents programmes de financement dans les ministères et organismes gouvernementaux) produit par le comité interministériel sur la politique gouvernementale. Ce mémoire viendrait préciser, en plus du cadre et du contenu des travaux de recherche projetés à l'appui de l'élaboration des orientations gouvernementales, le calendrier du gouvernement dans ce dossier et les différentes étapes d'élaboration de la politique, ainsi que l'apport attendu du Comité aviseur. En terme d'échéancier, on ne parle plus de décembre 97 mais plutôt de juin 98.

### Rencontre nationale du mouvement communautaire

Ces changements dans le calendrier gouvernemental ont amené le Comité aviseur à modifier son échéancier concernant la tenue d'une rencontre nationale du mouvement communautaire.

Placé devant le fait que les travaux d'élaboration des orientations gouvernementales se poursuivront en 1997-1998, le Comité aviseur a jugé préférable de repousser la tenue de la rencontre nationale au printemps prochain (avant le 1<sup>er</sup> avril 1998). Une consultation des différents secteurs du mouvement communautaire sur la future politique devrait pouvoir se tenir après les Fêtes.

Cela devrait permettre de faire l'examen critique du contenu des documents qui nous proviendront du Comité ministériel de développement social et d'en tenir compte dans l'élaboration de nos positions concernant la future politique. Ce report nous permettra aussi de mener, dans des délais acceptables, les réflexions, débats et consultations des organismes des différents secteurs de l'action communautaire autonome nécessaires à l'élaboration de positions.

### Programmes de financement du SACA

Face à l'interprétation douteuse que le SACA fait des critères adoptés pour le financement 97-98 et l'accent prédominant qui semble avoir été mis sur le « dépannage » dans le traitement des demandes, le Comité aviseur a mis en branle au début de septembre une opération de cueillette d'information auprès des groupes sur la mise en oeuvre des programmes. Cela devrait nous permettre de documenter la situation afin de réagir publiquement dans les prochains jours.

Suite aux représentations faites auprès du SACA par le Comité aviseur sur l'application du programme d'aide financière, quelques correctifs doivent être apportés par le SACA :

- il serait maintenant possible à un organisme de demander une révision de la décision rendue s'il estime la décision injustifiée;
- on attend l'entrée en fonction au SACA d'une personne qui serait responsable de répondre à toutes les demandes d'information concernant les programmes d'aide financière, ce qui devrait permettre que soit donnée une information uniforme sur le contenu des programmes et les critères d'admissibilité.

Roch Lafrance

## Pour un jour ne plus dire « plus ça change, plus c'est pareil »

**Nous voulons une société qui cesse d'opprimer la moitié de sa population. Dans la société que nous prôtons, le sexe d'une personne ne déterminera plus son statut ni social, ni économique. Les femmes seront proportionnellement représentées dans toutes les structures administratives ou de pouvoir et aucune violence envers elles ne sera tolérée.**

L'égalité entre les hommes et les femmes est un élément central de notre projet de société. Ainsi, notre cadre de référence précise-t-il les jalons devant orienter notre travail de transformation sociale et nous permettant d'évaluer nos pratiques.

### Quelques pas ont été faits.

Grâce aux luttes menées pour améliorer les conditions de vie des femmes ainsi que pour arriver à faire de cet objectif une priorité au plan social, politique et économique et grâce à la multiplication des interventions de sensibilisation au sort qui est, malheureusement encore réservé aux femmes, les militantes féministes ont permis à notre société de faire quelques pas dans la bonne direction.

### Des acquis remis en question.

Cependant, la société n'évolue pas toujours dans « la bonne direction ». Ainsi, une de nos amies, militante féministe, enseignante au niveau secondaire, partageait dernièrement avec nous ses inquiétudes devant les propos glanés au fil des conversations et discussions avec les étudiantes. Elles sont nombreuses à voir que les

perspectives d'avenir qui s'ouvrent à elles les confinent aux rôles traditionnels et que leurs rêves ne sont que chimères dans le monde actuel. En effet, les virages à droite de nos politiques et les conditions socio-économiques qui en résultent nous font faire des qui nous amènent à réaliser que les choses que nous extimions être des acquis, l'étaient peut-être moins que nous ne le croyions.



### Mais les jeunes veillent au grain.

Un groupe de jeunes travailleuses et travailleurs de la J.O.C. de Gatineau-Hull a identifié ces questionnements comme axe de travail et a donc choisi de retenir le thème de « l'égalité homme-femme » dans son travail collectif. Pour ce faire, des ateliers de sensibilisation, de discussion, d'échange et d'identification de

pistes d'actions individuelles et collectives seront organisés au courant de l'année. Ce volet de leur action sera abordé par le biais de deux aspects majeurs : les rôles homme-femme (dans la société, dans les relation affectives, dans les emplois, dans nos organisations, etc.) et l'équité salariale. Ces ateliers seront ouverts à toutes les jeunes travailleuses et à tous les jeunes travailleurs qui souhaiteront y participer.

La démarche d'éducation populaire autonome partira de la réalité vécue par les jeunes et permettra de faire des liens avec les luttes et les gains des femmes afin d'identifier les défis à relever dans un contexte à transformer sur les plans social, politique et économique.

### Et l'éducation populaire autonome multipliera

Via des échanges sur nos pratiques d'éducation populaire autonome au sein de la Table Ronde des OVEP de l'Outaouais, les résultats de ces activités auront sûrement un écho et permettront de garder très actif ce volet de notre cadre de référence tout en nous questionnant sur les pratiques de travail dans nos groupes et sur les luttes à appuyer pour aller plus loin.

**Guy Fortier.**

## Des nouvelles de la Coalition sur l'assurance-médicaments

Mise sur pied au printemps 1996, la Coalition sur l'assurance-médicaments, après avoir mené une chaude lutte durant l'été précédent l'entrée en vigueur de la loi instaurant le nouveau régime d'assurance-médicaments (loi 33), a relancé la lutte au printemps 1997. Nous profitons des pages qui nous sont ouvertes pour vous donner des nouvelles de ce qui se passe et de ce qui se passera dans ce dossier.



### Les revendications

**La gratuité des médicaments pour les personnes vivant sous les seuils de pauvreté de Statistiques Canada;**

**La progressivité de la contribution des personnes au-dessus de ces seuils. Leur contribution aux coûts du système doit être établie beaucoup plus progressivement en fonction de leurs revenus et de leur capacité de payer;**

**La parité entre les systèmes public et privé d'assurances. Les personnes obligées de s'assurer au privé doivent jouir des mêmes conditions que celles assurées par la Régie de l'Assurance-maladie du Québec (RAMQ):**

- le même étalement dans le temps pour le paiement de la franchise et du plafond;
- l'accès à un mode de paiement direct afin de ne pas avoir à avancer d'énormes montants à être remboursés par la suite;
- des montants de prime annuelle comparables aux primes de la RAMQ.

**La couverture pour tous les détenteurs et toutes les détentrices d'une carte d'assurance-maladie;**

**La mise en place de mesures garantissant la confidentialité des réclamations faites par les travailleurs et travailleuses couvert-e-s par des régimes collectifs.**

### Campagne d'appuis aux revendications

Jusqu'à maintenant 171 organisations ont manifesté leur appui aux revendications. Parmi ces groupes on retrouve des organismes de plusieurs régions au Québec dont des groupes de femmes, des syndicats, des institutions, des groupes de santé, des associations professionnelles, des organismes populaires et communautaires et des associations d'ainé-e-s. Il est heureux de constater que le mouvement d'opposition s'élargit sans cesse!

### Changements à la loi

Depuis le 1er juillet, la contribution maximale (franchise + co-assurance) est calculée sur une base mensuelle plutôt que trimestrielle comme c'était le cas auparavant. Les gens se retrouvent avec le même montant total à payer, mais cela n'en est pas moins un petit changement qui fait une grosse différence pour les personnes à faible revenu. Ce changement représente une petite victoire pour la Coalition. Cependant, la bataille doit se poursuivre pour obtenir un régime juste et équitable.

### Actions organisées pendant l'été

#### Le rassemblement du 31 juillet

C'est afin de marquer le 1er anniversaire de l'application de la loi 33 pour les aîné-e-s et les personnes assistées sociales, qu'une manifestation a été organisée devant les bureaux du Premier ministre Bouchard, le 31 juillet dernier. La Coalition sur l'assurance-médicaments est satisfaite de cette action qui a regroupé entre 150 et 200 personnes, qui a reçu une bonne couverture médiatique, et qui a rappelé à messieurs Bouchard et Rochon que nous continuons la lutte contre les aspects inéquitables du régime.

#### Texte d'opinion

33 personnalités québécoises ont signé une lettre d'opinion qui soulignait les problèmes que suscite le régime d'assurance-médicaments et qui expliquait les revendications de la Coalition. (Si vous en désirez une copie, cette lettre est disponible au MÉPACQ.)

### Les grandes lignes des actions à venir

**Il y aura possiblement une action face à l'industrie pharmaceutique.** Cette action s'inscrira dans le cadre d'une campagne de la Coalition canadienne sur la santé et mettra en lumière le rôle des compagnies pharmaceutiques et la complicité du gouvernement canadien dans le prix élevé des médicaments au Canada.

**Il y aura également, en collaboration avec des chercheurs universitaires, la préparation et la diffusion d'un « Dossier noir » sur les impacts du régime d'assurance-médicaments.**

**Au printemps, il se tiendra une campagne de visites aux député-e-s, en préparation de la prochaine campagne électorale.**

### De l'action partout au Québec!

Voici des nouvelles d'actions organisées dans différentes régions du Québec

**À Kamouraska, Rivière-du-Loup, Témiscouata, Les Basques :** Le comité d'action sur l'assurance-médicaments du KRTB a fait circuler une lettre pour identifier l'impact du régime sur les personnes à faible revenu. Les résultats de leur sondage, qui comptait 3107 réponses, ont été publicisés par le biais d'une conférence de presse. Le constat: le régime a entraîné un appauvrissement et des situations dramatiques qui ressortent clairement des témoignages. Le comité planifie une façon originale de remettre les lettres au ministre Rochon, au cours de l'automne.

**À Rouyn-Noranda :** Des groupes qui n'avaient jamais travaillé ensemble se sont réunis pour lutter contre les injustices du régime d'assurance-médicaments. Le regroupement, qui comprend des organismes communautaires, des pharmaciens, des médecins, des travailleurs du CLSC ainsi que des citoyen-ne-s, a fait signer 500 pétitions, qui ont été envoyées au ministre Rochon.

**À Montréal :** La Coalition des médecins pour la justice sociale a présenté une liste de 3500 signatures à l'Assemblée nationale au mois de juin et a tenu une conférence de presse avec des médecins, un économiste de la santé et des personnes qui ont pu livrer des témoignages. Cette Coalition travaille présentement à l'organisation d'une deuxième conférence de presse et d'une autre visite à Québec. Tout cela est prévu pour le 6 novembre. Il sont maintenant appuyés par 120 bureaux de médecins.

**Partout au Québec :** La Coalition Solidarité Santé, composée d'associations d'aîné-e-s, de regroupements d'organismes communautaires et de syndicats, a produit un dépliant qui encourage les personnes à porter plainte aux député-e-s, à la Régie de l'assurance-maladie et au bureau du Protecteur du citoyen du Québec. Cent mille exemplaires ont été distribués dans 1250 pharmacies à travers le Québec.



*"Ces pilules ont-elles d'autres effets secondaires, à part la faillite?"*

### Gardons le cap!

**Donnez des nouvelles de ce qui se passe dans vos régions et n'hésitez pas à contacter la Coalition sur l'assurance-médicaments pour des informations supplémentaires.**

**La Coalition sur l'assurance-médicaments  
a/s Projet PAL (Kathleen Gorman) 3957 Wellington,  
Verdun, Qc, H4G 1V6**

**Téléphone : (514) 767-4701, télécopieur : (514) 767-5304**

## Quand les requins ont l'eau à la bouche...

L'eau source de pouvoir. L'eau source de profits. L'eau source de conflits. Actuellement, plus d'une cinquantaine de guerres de l'eau déchirent la planète. Pourquoi? Parce qu'on ne peut vivre sans eau et qu'en la contrôlant, on peut soumettre des populations entières à son pouvoir. En ayant la propriété, on hérite d'un marché captif, un marché économique qui nous rappelle une époque peu glorieuse, celle vécue, entre autres, par la population de la Gaspésie dont la vie dépendait entièrement des compagnies de pêche.

Dans le vaste royaume hydraulique du Québec, certain-e-s tentent de nous faire croire que l'eau coulera à perpétuité. La seule guerre de l'eau que nous connaissons serait celle des après-midi tranquilles de banlieues lorsque les gamins et gaminés (mais soyons francs surtout les gamins) utilisent leurs armes aquatiques pour terroriser le bon peuple.

Erreur! La bataille est déjà très engagée au Québec. Les jeux de coulisses sont nombreux. Le lobby des compagnies s'active fébrilement. Les grandes firmes de relations publiques s'enrichissent avec de multiples contrats de « gestion de l'opinion publique ».

Presque tout ce qui touche l'eau peut se transformer en or. La production, la distribution et le traitement de l'eau potable apportent de nouveaux débouchés aux entreprises. L'appât de profits faramineux dans l'industrie de l'eau embouteillée fascine le gouvernement. L'exportation d'eau en vrac, malgré ses contraintes, apparaît pour plusieurs un mirage réaliste. L'exportation massive de l'hydroélectricité excite Hydro-Québec au point d'en oublier son mandat d'origine.

Bien que la devise du Québec soit « *Je me souviens* », le gouvernement oublie son rôle et abandonne ses responsabilités sociales. Pourtant, s'il y a un patrimoine collectif à préserver, c'est bien l'eau! Les risques de catastrophes écologiques, ceux pour la santé publique et l'hygiène, l'accroissement de l'appauvrissement... ce ne sont quand même pas des caprices!

**Des citoyen-ne-s ont déjà dit NON à ce type de projet de société.**

À Montréal, grâce aux pressions populaires de la Coalition montréalaise pour un débat public sur l'eau et aussi à l'incompétence du maire Bourque, les projets de privatisation ont été délaissés, du moins pour l'instant. Devant cette résistance, les entreprises ont changé de stratégie. On se tourne maintenant vers de plus petites municipalités jugées plus faciles à conquérir.

À Franklin, au terme d'une longue lutte, la population a réussi à expulser une multinationale cherchant à pomper la nappe phréatique du coin.

Si vous croyez que les débats autour de l'eau ne vous concernent pas, détrompez-vous! La liste ne fait que s'allonger : danger pour la nappe phréatique à St-André de Mirabel et St-Placide, privatisation de la gestion de l'usine de filtration d'eau à Iberville et de l'usine d'épuration des réseaux d'eau potable à Chicoutimi, etc. Voilà pourquoi une coalition québécoise est en train de se structurer, la Coalition Eau secours (Coalition québécoise pour une gestion responsable de l'eau).

**Des enjeux majeurs**

Sur le plan environnemental, l'exploitation sans vergogne des réseaux d'eau du Québec sera nuisible

d'autant plus que cette ressource n'est pas inépuisable.

Socialement, et les expériences étrangères le démontrent, la privatisation et la tarification de l'eau représentent un appauvrissement des personnes et de la collectivité. L'accès à l'eau potable doit rester un droit et non pas devenir un privilège. L'eau n'est pas un vulgaire bien de consommation. Elle appartient à tout le monde, pas à une poignée de requins de la finance.

Enfin, rappelons que tous ces projets de privatisation de l'eau se situent dans un contexte beaucoup plus large. Sous prétexte de lutte au déficit (et, on le voit de plus en plus, de la dette) on assiste à une redistribution des richesses collectives dans les mains d'une entreprise privée plus vorace que jamais. Si gouvernement et entreprises arrivent à faire accepter l'idée de la privatisation de l'eau imaginez ce qui suivra : hôpitaux, écoles, services municipaux, et bien d'autres choses encore! Déjà, plusieurs volets de ces services publics ont été donnés en cadeau au privé avec toutes les conséquences que l'on sait sur l'accessibilité et la qualité des services, sur les emplois et les conditions de travail bref, sur la majorité de la population qui subit un appauvrissement généralisé.

Quelle sera la prochaine étape? Serons-nous privatisé-e-s, nous qui avons un corps composé à 80% d'eau?

**Yves Bellavance**

TROVEP de Montréal

Membre du CoCo de la Coalition montréalaise pour un débat public sur l'eau

## L'eau, une préoccupation commune de Montréal et à Baie-Comeau.

La Table régionale des OVEP de Montréal est membre de la Coalition montréalaise pour un débat public sur l'eau depuis que ce dossier fait des vagues énormes à Montréal soit, depuis que la mairie de Montréal a proposé une privatisation des réseaux d'égouts et d'acqueducs.

La TROVEP de Montréal en concertation avec d'autres regroupements montréalais, s'est impliquée à la Coalition et occupe un siège au Comité de coordination. À ce jour, plusieurs actions ont été posées par la Coalition montréalaise : pétition contre la privatisation et la tarification de l'eau; conférences de presse, spectacle de solidarité et formation sur les impacts et enjeux autour de cette question primordiale qui, au fond, nous concerne tous et toutes.

Outre la gestion des réseaux de distribution et d'assainissement, on sait que le marché de l'eau embouteillée est en croissance mondiale. Par exemple, les exportations d'eau québécoise en bouteille ont crû de 2000% depuis 1985. 98% de ces exportations sont acheminés aux États-Unis. Ce secteur d'activité économique n'est, à l'heure actuelle, même pas réglementé...

Le gouvernement a également songé à exporter l'eau par bateau. En effet, lors du Sommet socio-économique, Jean Coutu a eu cette « brillante » idée, pour se faire de nouveaux amis. Un projet qui, semble-t-il, a été abandonné.

À la Table des groupes populaires, sur la Côte-nord, on se préoccupe aussi de la question de l'eau. L'Association de protection des intérêts des consommateurs (APIC), se sent interpellée par cette question et si son actuelle recherche de ressources est positive, elle compte embaucher une personne qui travaillera, entre autres, sur le dossier de l'eau.

Dans cette grande région, il y a beaucoup de belles rivières qu'on a harnachées pour produire de l'hydro-électricité, pour nous, mais aussi pour nos voisins du sud. Et avec les traités de libre-échange et les dérèglementations, il devient plus facile de faire des affaires avec les États-Unis comme de leur fournir l'électricité, mais au prix de combien de déviations des cours d'eau naturels...

Dans un autre ordre d'idée, il a été question de prendre l'eau au dernier barrage de Manic I pour l'acheminer par bateau vers d'autres continents. Ce projet semble être, pour le moment, soit en attente, soit abandonné.

Dans tous les cas, il faut s'interroger : jusqu'où sommes-nous prêts à aller dans la direction de la vente de cette ressource naturelle précieuse qu'est l'eau? Une question à éclaircir par tous et toutes, pour tous et toutes.

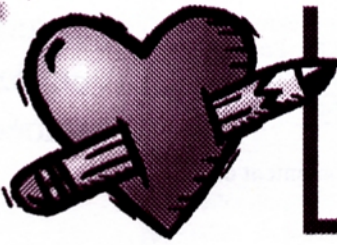
Info: TROVEP de Montréal : (514) 845-6170

Table des groupes populaires - Côte-nord : (418) 589-2809

Diane Gauthier

L' é c o l e p u b l i q u e

Une bonne  
ÉCŒLE  
Pour tout le monde



 CEQ

**Comité des OVEP - région 02**

3791, de la Fabrique, CP 23012  
Jonquière G7X 9Z8  
Tél.: (418) 542-9320

**Regroupement en éducation populaire et en action communautaire - 03 - 12**

65, Notre-Dame des Anges, #4  
Québec G1K 3E4  
Tél.: (418) 523-4158

**Regroupement des OVEP de la Mauricie**

874, Ste-Julie  
Trois-Rivières G9A 1Y2  
Tél.: (819) 379-2889

**Association des groupes d'éducation populaire autonome - 04 sud**

59, Monfette, bureau 213  
Victoriaville G6P 1J8  
Tél.: (819) 752-6768

**TROVEP de Montréal**

420, St-Paul est, 3e étage  
Montréal H2Y 1H4  
Tél.: (514) 845-6170

**TROVEP de Lanaudière**

121, St-Barthélémy sud  
Joliette J6E 5N8  
Tél.: (514) 752-1999

**TROVEP de la Montérégie**

1022, Ste-Foy  
Longueuil J4K 1W2  
Tél.: (514) 651-6439

**Table ronde de l'Outaouais**

115, boul. Sacré-Coeur  
Hull J8X 1C5  
Tél.: (819) 771-5862

**TROVEP de l'Estrie**

187, Laurier  
Sherbrooke J1H 4Z4  
Tél.: (819) 566-2727

**Regroupement d'éducation populaire d'Abitibi-Témiscamingue**

380, Richard  
Rouyn J9X 4L3  
Tél.: (819) 762-3114

**Table des groupes populaires - Côte-nord**

864, Puyjalon  
Baie-Comeau G5C 1N2  
Tél.: (418) 589-2809

Le Bulletin du Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec est publié 4 fois par année. Les articles n'engagent que leur auteur-e; à moins d'avis contraire, ce ne sont pas des positions officielles du MÉPACQ.

Responsable: Comité éducation populaire

Ont collaboré à ce numéro: Yves Bellavance, Francine Boulet, Liane Flibotte, Guy Fortier, Christiane Gadoury, Michel Gagnon, Diane Gauthier, Vital Gilbert, Vincent Greason, Roch Lafrance .

Impression: Centrale de l'enseignement du Québec

**mepacq**

3575, boul. St-Laurent, bureau 202  
Montréal H2X 2T7  
Tél.: (514) 843-3236

Votre participation à la rédaction d'articles pour le bulletin en augmentera la pertinence. Afin que vous nous fassiez parvenir ceux-ci dans les délais requis, veuillez noter que la prochaine date de tombée est fixée au:

17 novembre 1997